



# REGLEMENT VIDE GRENIER 2024

- Cette manifestation s'adresse aux particuliers, aux collectionneurs ainsi qu'aux associations régies par la loi 1901.
- Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de la manifestation.
- Seuls pourront exposer ceux qui auront fait parvenir le bulletin d'inscription daté, signé et accompagné du règlement (les chèques seront débités après la manifestation) aux organisateurs avant le **05 mai 2024**. Une autorisation

parentale est exigée pour les enfants non accompagnés.

- Les exposants s'engagent à se conformer à la réglementation relative à la participation aux vide-greniers.
- Les organisateurs établissent le plan de la manifestation et effectuent la répartition des emplacements.
- L'accueil des exposants aura lieu de 7h00 à 9h00. Passé cette heure, l'organisation se réserve le droit de ré-attribuer l'emplacement réservé par un exposant absent, sans que celui-ci ne puisse prétendre à aucun remboursement ni dédommagement d'aucune sorte.
- Toute annulation tardive, à savoir 4 jours avant la manifestation ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement.
- Les exposants s'engagent à recevoir le public à 9h00 et à ne pas remballer avant 17h.
- L'organisation se dégage de toute responsabilité concernant les préjudices qui pourraient être subis par les exposants pour quelque cause que ce soit (casse, vol...) aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur (parking, véhicule, etc.) de la zone de Saint Ernel.
- Les tables et les chaises sont prêtées aux exposants qui seront tenus responsables des éventuelles dégradations. Les dommages seront payables immédiatement.
- La salle, accueillant du public, est considérée comme espace public, à ce titre, est un espace non-fumeur.
- La restauration et la vente de boissons sur le site se feront exclusivement par l'organisation.
- Laisser l'emplacement propre à la fin de la manifestation.

## **BULLETIN DE RESERVATION DU VIDE-GRENIER DU 12 MAI 2024**

Espace Saint Ernel, 29800 Landerneau

- *Renseignements complémentaires et inscriptions par mail* : [refugedelanderneau@yahoo.fr](mailto:refugedelanderneau@yahoo.fr)
- *Tarifs emplacements* : 8 € la table de 2 mètre 50, + 1€ si vous apportez un portant (emplacement spécifique dans la limite des places disponibles)
- *Horaires* : 7h -17 h
- *Restauration sur place*
- *Documents à fournir* : copie carte d'identité recto verso (ou permis de conduire ou passeport)
- *Règlement en espèces ou chèque à l'ordre de RAPL*
- *Bulletin d'inscription à renvoyer avec les documents et le paiement à :*

Refuge Animalier du Pays de Landerneau, 8 rue Saint Ernel, 29800 Landerneau.

Nom :

Prénom :

N° Téléphone :

e-mail :

Total : ..... emplacement(s) X 8€ = ..... € + ..... portant(s) X 1€ = .....€

Vide-grenier

Foire à la puériculture

Les deux

Clôture des inscriptions le 05/05/2024

**IMPORTANT** : Tout exposant certifie sur l'honneur, respecter la législation concernant les déballages sur les vide-greniers. Article L310-2code du commerce et Article R321-9 du code pénal.

Date :...../...../2024

Signature obligatoire